



Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s et surveillant(e)s brigadiers CP de MONT DE MARSAN

Retour à l'âge de pierre...

Depuis plusieurs jours, les personnels du C.P. de Mont de Marsan constatent ne plus avoir accès à l'ensemble des sites demandant une connexion internet, pourtant accessible depuis plusieurs années, ayant pour conséquence de compliquer le quotidien des surveillants.

La cause étant une Direction par intérim n'acceptant pas de partager ce qu'elle estime être **SON PRIVILEGE** ! Une Direction ne comprenant pas que l'évolution de l'époque, des missions nouvelles du personnel acteur et par le fait le bon fonctionnement de l'établissement, en dépend.

Nous allons lui expliquer brièvement que :

- L'accès à l'ENSAP afin de consulter sa fiche carrière, sa fiche de paye, retraite, de pouvoir voter en fin d'année... ne sont pas des options inutiles mais nécessaires aux personnels.
- L'accès à CHORUS afin de déclarer ses frais de déplacement en mission voulu par notre administration récemment, soit dit en passant, est nécessaire.
- La gestion des activités RESPECTO organisées par le personnel en dépend en grande partie, à moins que vous ne soyez opposé à ce module reconnu nationalement.
- Le libre exercice des droits syndicaux nécessitant de pouvoir se renseigner et informer le personnel sur ses questionnements professionnels est directement amputé.
- Que pour gérer les remboursements Mutuelle, de déclaration scolaire d'enfant de plus de 16 ans et on ne sait quels autres dossiers que les services RH n'auront plus à gérer, internet est indispensable. La sécurité informatique n'avait pas l'air de préoccuper à ce moment là.
- Que pour répondre à la gestion Q.A., service dans lequel le surveillant acteur a une place primordiale, cet outil est essentiel (tribunal, barreaux d'avocats, ...)
- Que notre administration a encore récemment demandé aux personnels de répondre à une étude concernant leur matériel informatique et que de ce fait, elle s'oppose à notre administration centrale.

Pourquoi nos dirigeants ne s'intéressent à leur personnel que pour sévir? La Direction par intérim n'est pas sans ressource ni idée quand il s'agit de dégrader nos conditions de travail et de bien-être.

Quels futurs projets avez-vous prévu pour détériorer la détention et le service ELSP ?

[Le 09/06/2022 Le bureau local SPS](#)

Site internet National: www.sps-penitentiaire.fr

E-mail: sps40@outlook.fr